

# L'élève-infirmière dans la société

Autor(en): **Hentsch, Yvonne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683079>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



« Infirmières » de jadis!  
(Clichés aimablement prêtés par la Ligue)

# L'ÉLÈVE- INFIRMIÈRE DANS LA SOCIÉTÉ

par M<sup>lle</sup> YVONNE HENTSCH

Directrice du Bureau des infirmières  
de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge  
à Genève

Quelle place occupe dans la société d'aujourd'hui cette élève-infirmière dont tous s'accordent à dire que, devenue infirmière, elle est une des rouages indispensables de l'armement sanitaire d'un pays ?

Au cours des siècles il s'est toujours trouvé dans la société des personnes, hommes ou femmes, pour prendre soin de ceux de leurs semblables qui étaient atteints dans leur santé. Soins mercenaires, soins charitables, nous n'essayerons pas aujourd'hui de porter un jugement sur leur valeur ni sur la manière dont ils répondaient aux besoins de leur époque.

Ce qu'il est intéressant de noter c'est que l'idée de donner à ces personnes une préparation et d'élever par là les soins qu'elles dispensent au niveau d'une « maîtrise », d'une profession, cette idée date seulement d'un peu moins de 100 ans. En effet, la première école d'infirmières digne de porter ce nom, vous le savez, s'est ouverte à Lausanne en 1859, suivie l'année d'après par celle de Florence Nightingale à Londres dont l'exemple a été repris jusqu'aux confins du monde et dont les principes de base sont valables aujourd'hui encore.

Ces principes que le temps et l'expérience de ce dernier siècle n'ont fait que préciser et clarifier peuvent se résumer ainsi:

Préparer l'infirmière c'est l'éduquer, c'est-à-dire développer ses qualités physiques, intellectuelles et morales aux fins de l'amener à remplir avec tout ce qu'elle a de meilleur le rôle qui lui incombe dans la société.

L'éducation des infirmières a pour but de préparer certains membres de la société à être, dans cette société, l'un des rouages importants de son programme sanitaire. C'est dire que cette

préparation doit être adaptée aux besoins de la société.

C'est à l'école d'infirmières que la société confie l'éducation des infirmières dont elle a besoin.

C'est le rôle de l'école d'infirmières d'être « à l'écoute » pour reconnaître ce dont la société a besoin et adapter sans cesse son programme à ces besoins.

Si l'école, institution d'éducation, est seule en mesure de déterminer le programme qui permettra le mieux de préparer les infirmières dont la société a besoin, c'est par contre à la société à veiller à ce que cette école ait les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa tâche d'éducation.

L'éducation, dans quelque domaine que ce soit, obéit à des lois universelles. C'est dire que l'éducation des infirmières doit s'inspirer des principes reconnus de la pédagogie.

## Quelle place fait-on à l'élève-infirmière?

Les quelques principes ci-dessus ayant été posés, considérons ce qu'il est advenu de l'élève-infirmière, laquelle est donc apparue dans la société il y a un peu moins d'un siècle. Comment a-t-elle été reçue? Quelle place s'y est-elle faite ?

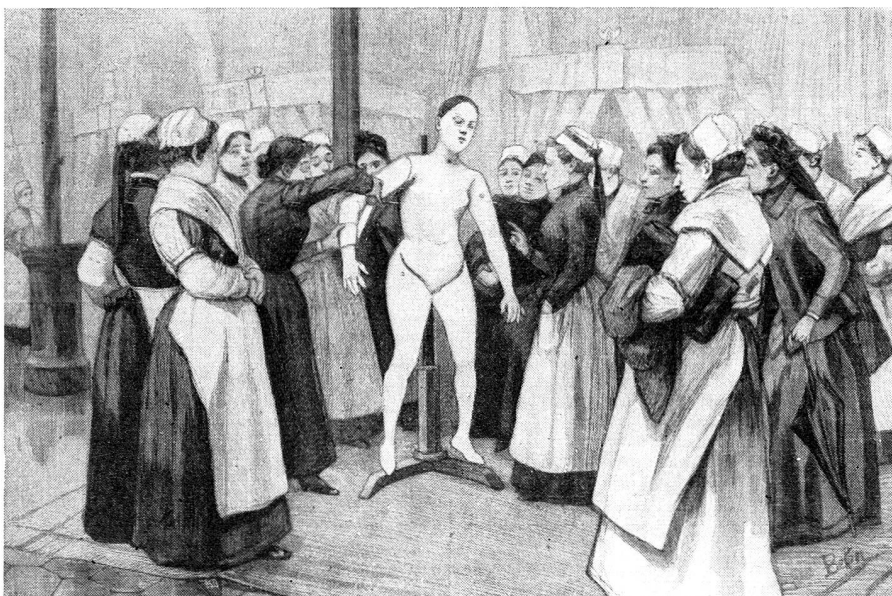
L'homme craint ce qu'il connaît mal. Il est donc naturel qu'une société qui n'avait connu jusque-là que des infirmières non-préparées ait d'abord considéré avec méfiance ces infirmières que l'on préparait soi-disant à leur tâche. Peu à peu, cependant, les bénéficiaires directs du service des infirmières « préparées », notamment le corps médical et les institutions hospitalières, ont reconnu la valeur de ces nouvelles auxi-

liaires. Ils s'en sont même enthousiasmés au point de vouloir les préparer eux-mêmes et c'est ainsi que l'on a vu se développer dans un très grand nombre de pays, au sein d'institutions hospitalières, privées et officielles, religieuses et laïques, des programmes destinés à la préparation d'infirmières. Mais il s'est avéré que des institutions qui avaient pour but principal celui de soigner des malades, dans la très grande majorité des cas n'ont pas pu poursuivre en même temps l'autre but qu'elles se proposaient: éduquer des infirmières. Pour des raisons de service, faciles à comprendre sur le plan humanitaire, l'éducation des infirmières, sauf dans de rares exceptions, a passé au second plan.

Devant cet état de choses la société, qui pourtant avait tout intérêt à ce que ceux de ses membres qui se consacraient à soigner les

la société, à ce que cette préparation soit adéquate. Et pour cela elle doit fournir son appui et son intérêt aux écoles d'infirmières qui, quelle que soit la provenance de leurs fonds (écoles privées, religieuses ou laïques, ou écoles officielles), sont des institutions à but éducatif. C'est en collaborant avec ces écoles, en leur fournissant notamment les moyens de préparer les infirmières dont la société a besoin, sur la base de principes pédagogiques reconnus et sans perdre de vue un instant le service particulier auquel leurs élèves se destinent, que la société s'assurera le mieux le dit service.

Il est vrai que la société, reconnaissons-le, fait actuellement un peu partout un effort pour donner à ses élèves-infirmières un véritable statut d'étudiants, c'est-à-dire de ne les charger de responsabilités pratiques auprès des malades



Une école d'infirmières du bon vieux temps: la leçon d'anatomie

autres fussent bien préparés, n'a que peu ou pas réagi. Elle a laissé se perpétuer un « faux pli » et ce n'est que peu à peu que les infirmières elles-mêmes, réalisant que leur profession était en train de s'étioler, qu'elle n'était pas en mesure de répondre à la demande que lui adressait la société, ont lutté pour que leur préparation se fasse dans de véritables écoles dont le but principal est d'éduquer. Il n'est que juste d'ajouter que leurs efforts sont soutenus de façon croissante par la société qui s'alarme maintenant devant la pénurie d'infirmières.

Il ne fait à mes yeux pas de doute que si la société veut pouvoir bénéficier en suffisance de soins infirmiers éclairés, elle doit veiller, comme elle le fait pour les membres d'autres professions reconnues indispensables à la vie de

que dans la mesure où cela est nécessaire à l'acquisition de la maîtrise que l'on attend d'elles. Cette tendance est encourageante.

### Ce que l'on attend de l'élève-infirmière

J'en viens maintenant à l'élève-infirmière elle-même. Dans cette société qui, tour à tour, l'a repoussée parce qu'elle s'en méfiait, puis l'a accaparée parce qu'elle a vu en elle des bras et des jambes supplémentaires et de bonne volonté pour faire face au travail pressant qu'exigeaient les soins aux malades, l'élève-infirmière n'a eu qu'à accepter la situation qu'on lui faisait. Celles qui ne l'ont pas acceptée ont renoncé à la profession d'infirmière et cela, souvent, au détriment de la société.

Maintenant que l'on tend à décharger l'élève-infirmière de tâches pour lesquelles elle n'est pas encore préparée et qu'on lui demande de se concentrer sur ses études, afin de pouvoir par la suite servir mieux et plus intelligemment la société, quelle devait être l'attitude de cette élève ?

Il me semble qu'elle a, avant tout, l'obligation de faire de cette période d'étude une occasion de s'enrichir, de se développer, en un mot de se préparer, mieux que ses aînées n'en ont eu l'occasion.

Il est un principe d'éducation qui dit que « l'élève n'apprend que ce qu'il est disposé à apprendre ». Mesdemoiselles, si la société comprend peu à peu les devoirs qu'elle a envers vous et s'efforce de s'y conformer, il y a pour vous des devoirs correspondants envers la société. Le premier de ces devoirs c'est précisément d'être disponible, de vous engager avec toute votre personne dans vos études, puis de participer à cette éducation dont vous êtes l'objet, de chercher à en comprendre réellement le but et la portée.

Une école, ce n'est pas seulement un édifice, un corps enseignant, des cours... c'est avant tout un groupe d'élèves qui est là pour apprendre, certes, mais aussi pour donner, un groupe (vous le savez aussi bien que moi), qui ne reçoit que dans la mesure où il donne.

Il me semble aussi que l'élève-infirmière d'aujourd'hui a l'obligation de mieux chercher à comprendre la société qu'elle veut servir et la place qui sera la sienne dans cette société en tant qu'infirmière professionnelle.

Nous restons bien d'accord, n'est-ce pas ? C'est une préparation à un service que vous êtes venues chercher en entrant à l'école d'in-

firmières. Il me semble donc évident que plus vous accumulerez d'informations sur le pourquoi et le comment de ce service, plus vous comprendrez sa raison d'être et ses buts, mieux vous serez en mesure de l'accomplir utilement et intelligemment lorsque le moment sera venu.

**« On ne voit bien qu'avec le cœur »**

Mais il y a un piège dans tout cela, ou tout au moins un danger. Le service auquel vous vous préparez requiert plus que des connaissances d'ordre technique ou intellectuel. C'est un service qui a pour centre l'être humain. C'est dire que pour l'accomplir il faut du cœur, il faut être soi-même humain. — Et c'est là que je vois un danger: dans l'enthousiasme de la recherche intellectuelle et des études théoriques il peut arriver que l'on perde de vue l'individu qui est l'objet même de ces études pour ne voir que son propre développement, son intérêt personnel. De là à dire que des études scientifiques conçues tuent l'esprit de service avec lequel nous voulons tous voir l'infirmière accomplir sa tâche il n'y a qu'un pas... mais, est-il nécessaire de le franchir ? Non, n'est-ce pas ? Une personne mieux préparée doit rendre un service meilleur. La responsabilité qui vous in-

combe, Mesdemoiselles, est de prouver à la société qu'il en est bien ainsi. Vous avez, pendant vos années d'études, moins d'occasions que n'en ont eues vos aînées de servir comme infirmières, mais si l'on cherche à vous dispenser de ce service, c'est pour vous demander davantage lorsque vous aurez votre diplôme en poche. Et ce « davantage » que l'on demandera à l'infirmière de demain, c'est de comprendre mieux son rôle, de participer à une meilleure distribution des responsabilités, de prendre dans l'équipe sanitaire la place qu'elle est seule à pouvoir occuper, précisément parce qu'elle a reçu une préparation plus complète.

Un mot encore au sujet de cette préparation. Pour être humain, il faut entretenir ses qualités de cœur, sa sensibilité, son altruisme. Si dans les écoles d'infirmières l'on réduit aujourd'hui par souci d'éducation les responsabilités que l'on a jusqu'ici confiées aux élèves-infirmières auprès des malades, c'est parce que l'on considère qu'il y a d'autres moyens d'entretenir ces qualités de cœur, qui, elles, restent essentielles. « On ne voit bien qu'avec le cœur », nous dit Saint-Exupéry.

L'on demande donc à l'élève-infirmière de trouver, dans l'école, dans la paroisse, en un mot dans la société dont elle fait partie, des oc-



casions d'aiguiser ses qualités de dévouement, d'abnégation, de compréhension mutuelle. C'est ainsi que tel groupe d'élèves se constitue en « marraine » d'un enfant dans le besoin ; que tel autre se charge chaque année d'organiser à l'hôpital de l'école la collecte pour la Croix-Rouge ; que d'autres encore recueillent et confectionnent des vêtements pour les victimes de la guerre en Corée. Ces activités n'ont rien à voir avec l'école, elles ont lieu en dehors des heures de cours, mais elles ont tout à voir avec le développement des qualités de cœur de ces élèves en question. Ce genre d'activité locale, nationale, internationale, sert un double but ; celui de développer les qualités humaines dont l'infirmière a besoin dans sa tâche, et celui, non moins important, de créer entre la société et les élèves-infirmières un contact qui, s'il s'établit pendant la période des études, se maintiendra plus facilement par la suite et qui ne peut que rendre plus fructueux, plus satisfaisant aussi pour elle-même, le travail de l'infirmière.

**Responsabilité d'abord et toujours**

Faut-il ajouter que ces activités ne sont pas celles que l'école veut, ou peut, imposer à ses élèves. En effet, ces activités ne portent des fruits que si elles représentent un effort spontané, une prise de conscience par l'élève-infirmière elle-même, des responsabilités qu'elle a choisies. Responsabilités envers l'école, qui est l'instrument que la société met à sa disposition pour lui faciliter sa préparation d'infirmière ; responsabilités envers la société qui compte sur elle pour contribuer au plus grand bien-être physique, mental et social de tous ses membres.

Responsabilité est le mot d'ordre que laissa, en 1953 et pour les quatre années suivantes, aux infirmières du monde la présidente sortante du Conseil international des Infirmières. Ce mot d'ordre, il appartient aussi aux élèves-infirmières qui ont aujourd'hui la responsabilité de se préparer à être demain les infirmières professionnelles dont la société a un si grand besoin.

La vocation d'infirmière vous intéresse-t-elle ?

**DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS A L'UNE DES ECOLES RECONNUES PAR LA CROIX-ROUGE SUISSE**

**SOINS POUR MALADIES GENERALES**

**Ecoles de la Suisse romande**

- Fribourg:** Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles
- Genève:** Ecole d'infirmières « Le Bon Secours »
- Lausanne:** Ecole romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse « La Source »  
Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal
- Pompaples:** Ecole d'infirmières de l'institution des Diaconesses de Saint-Loup
- Sion:** Ecole valaisanne d'infirmières

**Ecoles de la Suisse allemande**

- Aarau:** Krankenflegeschule Kantonsspital
- Bâle:** Krankenflegeschule Institut Ingenbohl, Claraspital  
Pflegerinnenschule Bürgerspital  
Krankenflegeschule Diakonot Bethesda
- Berne:** Rot-Kreuz Pflegerinnenschule Lindenhof  
Bernische Pflegerinnenschule Engeried  
Krankenflegeschule Diakonissenhaus
- Bienne:** Pflegerinnenschule Bezirksspital
- Ilanz:** Pflegerinnenschule

- Langenthal:** Pflegerinnenschule Bernische Landeskirche
- Lucerne:** Pflegerinnenschule der Spitalwestern des Kantonsspitals  
Pflegerinnenschule St. Annaverain  
Krankenflegeschule Kantonsspital
- Männedorf:** Krankenflegeschule Diakonissenmutterhaus Ländli, Kreissspital
- Riehen:** Krankenflegeschule der Diakonissenanstalt
- St-Gall:** Pflegerinnenschule Institut Menzingen, Nottkerianum
- Sursee:** Pflegerinnenschule Baldegg
- Thoune:** Pflegerinnenschule des Bezirksspitals
- Winterthour:** Krankenflegeschule Kantonsspital
- Zurich:** Schweizerische Pflegerinnenschule  
Krankenflegeschule Institut Ingenbohl, Theodosianum  
Krankenflegeschule Schwesternhaus vom Roten Kreuz

- Neumünster:** Krankenflegeschule Diakonissenanstalt
- Bethanien:** Krankenflegeschule Diakonissenhaus

**Ecoles ayant l'assurance d'être reconnues par la Croix-Rouge suisse**

- Bellinzzone:** Scuola cantonale infermeri
- Soteire:** Krankenflegeschule des Bürgerspitals

(Suite p. 12)



**SOINS POUR MALADIES NERVEUSES  
ET MENTALES**

**Suisse romande**

- Fribourg:* Marsens, Etablissements de Marsens \*  
*Genève:* Thonex, Etablissement de Bel-Air, clinique universitaire psychiatrique \*  
*Jura (bernois):* Bellelay, Maison de santé de Bellelay \*  
*Neuchâtel:* Boudry, Hospice de Perreux \*  
*Le Landeron,* Clinique Bellevue  
*Marin,* Maison de santé de Préfargier  
*Valais:* Monthey, Maison de santé de Malévoz \*  
*Vaud:* Prilly-sur-Lausanne, Hôpital de Cery, clinique universitaire psychiatrique \*  
*Nyon,* Etablissement médical de la Mé-tairie  
*Prangins,* Les Rives de Prangins  
*Yverdon,* Clinique Bellevue

**Suisse alémanique**

- Appenzell (Rh.-Ext.):* Herisau, Heil- und Pflegeanstalt \*  
*Argovie:* Brugg, Heil- und Pflegeanstalt Königsfelden \*  
*Bâle-Camp.:* Liestal, Heil- und Pflegeanstalt Hasenbühl \*  
*Bâle-Ville:* Bâle, Heil- und Pflegeanstalt Friedmatt, Univ. psychiatrische Klinik \*  
*Riehen,* Heilanstalt Sonnehalde  
*Berne:* Berne, Heil- und Pflegeanstalt Waldau, Univ. psychiatrische Klinik \*  
*Münsingen,* Heil- und Pflegeanstalt Münsingen \*  
*Meiringen,* Nervenheilstätte Reichenbach  
*Tschugg bei Erlach,* Anstalt für Epileptische, Bethesda  
*Münchenbuchsee,* Sanatorium Wyss  
*Grisons:* Cazis, Heil- und Pflegeanstalt Beverin \*  
*Coire,* Heil- und Pflegeanstalt Waldhaus \*  
*Lucerne:* St-Urban, Heil- und Pflegeanstalt \*  
*St-Gall:* Pfäfers, Heilanstalt St. Pirminsberg \*  
*Wil,* Heil- und Pflegeanstalt \*  
*Schaffhouse:* Schaffhouse, Heilanstalt Breitenau \*  
*Soleure:* Soleure, Heil- und Pflegeanstalt Rosegg \*  
*Thurgovie:* Münsterlingen, Heil- und Pflegeanstalt \*  
*Kreuzlingen,* Dr Binswanger, Sanatorium Bellevue  
*Littenheid,* Heil- und Pflegeanstalt  
*Zihlschlacht,* Nervensanatorium Friedheim  
*Zoug:* Oberwil, Nervensanatorium Villa Meisenberg  
*Franziskusheim*  
*Zurich:* Zurich, Heilanstalt Burghölzli, Univ. psychiatrische Klinik \*  
*Rheinau,* Heil- und Pflegeanstalt \*  
*Kilchberg,* Sanatorium Kilchberg  
*Meilen,* Sanatorium Hohenegg  
*Oetwil am See,* Nervenheilstätte Schlössli  
*Zurich,* Schweiz. Anstalt für Epileptische

**Suisse italienne**

- Tessin:* Casvegno (Mendrisio), Manicomio cantonale \*

\* Etablissements cantonaux officiels.

**HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE**

**Suisse romande**

- Genève:* Chêne-Bougeries, Pouponnière et clinique des Grangettes  
*Neuchâtel:* Neuchâtel, Ecole neuchâteloise d'infirmières d'hygiène maternelle et infantile  
*Vaud:* Lausanne, Pouponnière « L'Abri », école cantonale de puériculture

**Suisse alémanique**

- Argovie:* Aarau, Kinderkrankenpflegeschule Kinderspital  
*Bâle-Camp.:* Seltisberg, Pflegerinnenschule Auf Berg  
*Bâle-Ville:* Bâle, Schule für die Ausbildung von Kinderpflegerinnen, Kinderspital  
 Pflegerinnenschule mit Säuglingsheim, Hardstrasse  
*Berne:* Berne, Pflegerinnenschule Kantonal-bernisches Säuglings- und Mütterheim, Elfenau  
*Grisons:* Coire, Kantonales Frauenspital Fontana  
*St-Gall:* St-Gall, Pflegerinnenschule, Ostschweizerisches Säuglingsheim  
 Kinderpflegerinnenschule, Kinderheim Tempelacker  
 Pflegerinnenschule St. Vincensius, Kinderheim zu Birnbäumen  
*Unterwald (Nidw.):* Hergiswil am See, Katholische Pflegerinnenschule, Säuglings- und Mütterheim Alpenblick  
*Zurich:* Zurich, Schweiz. Pflegerinnenschule mit Krankenhaus  
 Pflegerinnenschule, Mütter- und Säuglingsheim Inselhof  
 Pflegerinnenschule, Säuglingsheim Pilgerbrunnen  
 Pflegerinnenschule Kinderspital, Universitäts-Kinderklinik

**QUELLES POSSIBILITES S'OFFRENT-ELLES  
A L'ELEVE INFIRMIERE?**

- Devenir *infirmière hospitalière*. Spécialisations possibles: infirmière de salle d'opération, de narcose, de rayons X, de régimes, de laboratoire, de rééducation des troubles moteurs;
- Devenir *infirmière privée*;
- Devenir *infirmière collaboratrice de médecin*;
- Devenir *monitrice* dans une école d'infirmières;
- Devenir *infirmière de santé publique*;
- Devenir *infirmière visiteuse*;
- Devenir *infirmière d'usine*;
- Devenir *infirmière scolaire*;
- Devenir *infirmière de dispensaire*;
- Devenir *infirmière de mission*;
- Devenir *infirmière d'hygiène maternelle et infantile*;
- Devenir *infirmière pour malades nerveux et mentaux*.

La Croix-Rouge suisse à Berne, l'Office central du personnel pour malades nerveux et mentaux, à Berne, les directions des écoles dont nous publions la liste vous donneront tous les renseignements souhaités.